

Nombre de Conseillers en  
exercice : 29

**Séance du 07 AVRIL 2014 A 20 H 15**

Présents à la séance : 29

L'An Deux Mil Quatorze, le **07 AVRIL 2014 A 20 H 15**

Extrait affiché le :  
**08 Avril 2014**

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni  
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT  
Benoit, Maire.

**3<sup>ème</sup> séance 2014.**

**Présents** : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO  
Philippe, Mme GEROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie,  
M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme  
BOULANGER Annie, Mme LAVAL Christiane, M. PIERRON Joël,  
Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith, Mme FLICKER Gisèle,  
M. TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, Mme PANO-WENTZEL Marylène,  
M. ROMARY Fabrice, Mme ANDRE Sophie, M. GILET Dominique,  
Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, M. DEMENGE Abel,  
M. JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel,  
Mme DEMAIZIERE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. FOUCAL Olivier  
Conseillers Municipaux.

Objet : Article L2122-22 du Code  
Général des Collectivités Territoriales :  
décisions prises par le Maire.

**Secrétaire de séance** : M. DEMENGE Abel.

N° 50/2014

Conformément à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités  
Territoriales (C.G.C.T), le Conseil Municipal prend acte des décisions que le Maire a prises par délégation  
du Conseil :

- n° 5/2014 portant passation d'un marché à procédure adaptée (MAPA) pour l'entretien des  
terrains de sport : ce marché est de 1 an pour 27 296,94 € HT, il est reconductible 3 ans,
- n° 6/2014 portant transfert du titulaire du marché de fourniture de jeunes plants, la société  
Plan Ornemental SAS ayant été rachetée par Graines VOLTZ SA de COLMAR,
- n° 7/2014 portant renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain concernant 8 biens.

Les décisions sont affichées en Mairie.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,